



Doareoù

# TREMEVEN

NOUVELLES DE TRÉMÉVEN

## Environnement

### Réhabilitation de l'ancienne décharge du Rest

Suite à l'appel d'offre concernant la réhabilitation de l'ancienne décharge du Rest, la municipalité a retenu l'entreprise Le Corre de Gourin (voir Doareoù Tréméven n°8 - été 2010).

Les travaux ont démarré le 15 septembre sous la conduite du maître-d'œuvre du chantier, le bureau d'études Inovadia. L'entreprise a élagué les abords du chemin afin de ne pas abîmer les arbres avec les engins de chantier lors des apports de matériaux (argile, terre végétale). Le chemin sera remis en état à la fin des travaux.

Les engins ont ensuite réalisé le décapage de terre végétale en place, puis les terrassements en déblais/remblais afin de reprofiler les fronts de la décharge et permettre un bande de 5 m de recul par rapport au ruisseau sous la forme d'un chemin d'exploitation.

Des matériaux argileux d'une perméabilité moyenne de 3,20.10<sup>-8</sup> m/s ont été apportés pour réaliser une couche de fermeture de 0,30 m d'argile sur l'ensemble du site.

Une fois l'argile mise en place, l'entreprise a recouvert l'ensemble d'une couche de finition de terre végétale d'une épaisseur de 0,30 m au droit des fronts et de la bande de 5 m de recul et 0,80 m au droit de la plate-forme.

Les mauvaises conditions météorologiques rencontrées depuis le mois d'octobre (fortes précipitations, gel et dégel) rendent la mise en œuvre de la terre végétale très compliquée. L'entreprise doit attendre un «ressuyage» de la terre pour permettre sa mise en œuvre.

Lorsque la terre végétale sera réglée sur la totalité de la décharge, l'entreprise Vegelande réalisera la végétalisation par ensemencement hydraulique et l'entreprise Michel Ruelland (paysagiste) plantera des arbres le long du ruisseau.



### édito

Trémévennoises, Trémévennois,

Permettez-moi au nom de la municipalité, et en mon nom personnel, de vous souhaiter une très bonne année 2011. L'aube d'une année nouvelle est généralement pour chacun l'occasion de tirer un bilan de ce qui a été réalisé.

L'occasion pour moi de citer quelques actions que nous avons déjà entreprises : rénovation des plafonds et aménagement du parking à l'école, agrandissement du columbarium, aménagement d'une aire de jeux pour les enfants, amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux, achèvement des travaux d'aménagement de la RD 790, aménagement d'un local d'activités sportives à la salle polyvalente, réhabilitation de la décharge du Rest, acquisition du périmètre de protection du captage de Lost Ar Roch, sans oublier les travaux de réfection de la voirie.

L'équipe municipale et moi-même mettons tout en œuvre pour être à votre écoute et répondre à vos attentes. Et l'ensemble du personnel communal vous apporte son soutien.

La nouvelle année se doit d'être une bouffée d'espoir. Ce futur n'apparaît pourtant pas comme un cadeau en ces temps de crise. Lorsque je regarde les réformes initiées par le chef de l'Etat, sous prétexte de faire des économies, je vois surtout un démantèlement du service public, un coup mortel porté au modèle social français.

Parmi les points clés à retenir, il faut noter que, pour la première fois, la charge de la dette devient le premier poste de dépense de l'Etat. Le gel des dotations aux collectivités locales, au même niveau que dans la loi de finances pour 2010, va durer au moins jusqu'en 2014. A compter de 2011, les collectivités percevront l'ensemble des nouvelles impositions et des impôts transférés par la réforme de la taxe professionnelle. Le coût pour l'Etat, engagé à compenser la réforme « à l'euro près » serait le double de celui initialement escompté !

Enfin, un fonds exceptionnel de soutien aux départements en difficulté est créé mais la compensation n'est cependant pas à la hauteur des charges réelles ; elle ne concerne qu'une vingtaine de départements et ne peut constituer une solution globale de long terme.

Qui peut sérieusement prétendre que des économies seront ici réalisées ? N'y en a-t-il pas à réaliser dans la mutualisation des moyens matériels et humains ?

Malgré toutes ces incertitudes, nous devons continuer à construire des projets pour faire avancer notre commune et notre territoire.

Je vous renouvelle mes vœux de bonne année, et mes remerciements à l'ensemble des bénévoles des associations locales qui participent pleinement à l'animation de la commune.

Roger COLAS, Maire de Tréméven

# Ecole

## Le service municipal

228 élèves, répartis en 10 classes, fréquentent cette année l'école maternelle et primaire de la commune. Ils sont encadrés par 11 professeurs des écoles. Et le service administratif est assuré par une secrétaire.

Mais l'école, c'est aussi un service municipal tout au long de l'année, dans la classe, à la cantine, pour la garderie.

### L'équipe enseignante

En primaire :

Jacques Salaun, classe CM1  
directeur de l'école

Frédérique Bordeau, CM2

Elodie Salomon, CE1 et CE2

Alexandra Rein, CE1

Johanne Arevalo, CP

En maternelle :

Anne Champs et Yvan Guyot Sionnest, petite et grande section

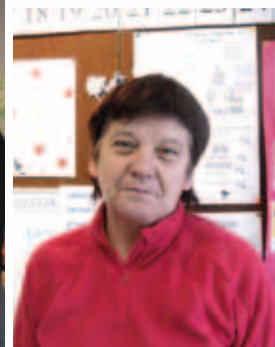
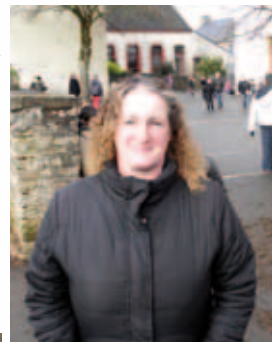
Myriam Goapper, petite et moyenne section

Classes bilingues :

Hélène Richard, CM2, CM1 ET CE2 bilingue

Myriam Le Torrec, CE1, CP, grande section

Sylvie Lollieric, grande, moyenne et petite section



### Les agents municipaux (ci-dessus)

Huit agents encadrent les enfants tout au long de la journée d'école :

Florence Alain, Karine Baudet, Noella Coiet, Stéphanie Deforge, Alexandra Edelin, Monique Février, Monique Le Gloanec, Corinne Le Martelot.

**La garderie** est ouverte de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 35 à 19 h précises.

**La cuisine** (élaboration des menus), sous la responsabilité de Florence Alain et de Corinne Le Martelot, sert 180 repas par jour, en 2 services : à 11 h 50 pour les enfants de la maternelle ; à 12 h 30 pour les primaires.

## L'aide aux devoirs



L'aide aux devoirs est mise en place par la municipalité les lundi, mardi et jeudi, de 17 h à 17 h 45. Elle est assurée par un groupe de bénévoles : Michèle Brunou, Paulette Cornou, Chantal Davaic, Christine Goapper, Bernadette Le Gof, Michèle Gloanec, Claudine Guilchet. Karine Baudet en est la coordinatrice. Enfin, le service de ramassage scolaire est également assuré par la commune.

## Classe bilingue



Les élèves du cycle 3 de la classe bilingue sont venus lire leur album *Momo Ar Morlaer* aux élèves de maternelle. Cet album a été réalisé entièrement par les élèves (écriture en breton, illustrations...) et a reçu un prix au Festival du livre multilingue de Pluguffan en novembre 2010. Les maternelles ont écouté avec attention et regardé avec intérêt les illustrations. Félicitations encore à eux ! Un exemplaire de l'album sera prochainement disponible à la bibliothèque municipale.

## INFOS EN BREF

### Eau potable

En 2009, 7 dossiers d'habitants de Tréméven faisaient apparaître une consommation d'eau très importante suite à des fuites sur leur réseau interne. Cette consommation de 7 habitants représente près de 5% de la consommation totale de la commune.

Ces personnes n'ayant pas d'assurance contre les fuites, elles ont dû s'acquitter de la totalité de leur facture.

Suite à cet état des lieux, la municipalité a demandé à Véolia Eau de proposer un traitement des surconsommations de façon collective et non plus individuelle.

Le conseil municipal a adopté la proposition de traitement collectif des surconsommations.

Les dispositions de traitement des surconsommations liées aux fuites ont pour objet de garantir le client contre les conséquences financières de la responsabilité qui lui incombe à l'égard du distributeur d'eau en cas de surconsommations d'eau consécutives à des fuites d'eau accidentelles, exceptionnelles et difficilement décelables, situées après le compteur, sur son installation privée.

Modalités financières :

	Tarif 2010	Augment. liée à la surconsomm.	Tarif 2011
De 0 à 100 m <sup>3</sup>	0,546 € le m <sup>3</sup>	+ 0,045 le m <sup>3</sup>	0,591 € le m <sup>3</sup>
De 101 à 400 m <sup>3</sup>	0,515 € le m <sup>3</sup>	+ 0,050 le m <sup>3</sup>	0,565 € le m <sup>3</sup>
+ de 400 m <sup>3</sup>	0,404 € le m <sup>3</sup>	+ 0,090 le m <sup>3</sup>	0,490 € le m <sup>3</sup>

Soit :

Pour une facture de 40 m<sup>3</sup>, 1,90 € en +

Pour une facture de 120 m<sup>3</sup>, 5,80 € en +

Pour une facture de 400 m<sup>3</sup>, 20,57 € en +

Pour comparaison, l'assurance fuite individuelle coûte environ 20 € l'année par abonné.

### Comité des fêtes

Suite à la démission du bureau du Comité des Fêtes, à l'initiative de la municipalité et des démissionnaires, il a été décidé de programmer une réunion ouverte à toutes les bonnes volontés le **vendredi 4 février, à 18 h, à la salle communale**, afin que perdurent sur la commune les animations telles que la fête du bourg avec sa course cycliste, sa fête foraine, ...

### Université du temps Libre

L'Université du Temps Libre des Trois Rivières, association culturelle intercommunale, propose à ses adhérents de suivre des conférences sur la Bretagne d'hier et d'aujourd'hui, l'histoire du monde ; participer à des sorties (villes, sites...) ; assister à des soirées (théâtre, concerts) ; s'inscrire pour un voyage annuel à l'étranger...

L'association est ouverte à tous, sans conditions particulières d'âge, de milieu professionnel ou de connaissances scolaires.

Renseignements auprès de Jean Huiban, Le Faouët (02 97 23 44 66)

## Animations jeunesse

### La semaine du jeu



Dans le cadre de la semaine du jeu, le service jeunesse de la commune proposait une initiation au cirque. Mercredi 24 novembre, 15 enfants de 6 mois à 3 ans se sont retrouvés avec parents ou assistante maternelle dans la salle multifonctions, au sous-sol de la salle polyvalente pour une animation ayant pour thème le cirque. Ils ont été initiés par Fred, de l'association Cresco de Quimper, à des exercices s'apparentant aux jeux du cirque.

### Les animations de Noël avec Madi

Pour les vacances de Noël, nous avons souhaité proposer autant d'activités aux jeunes de 11-13 ans qu'à ceux de 14-17 ans. Les animations proposées étaient très diversifiées afin de permettre à chacun de choisir les activités lui convenant. Avec le club local, un tournoi de pétanque, organisé au boulodrome, s'est révélée une réussite, les plus jeunes profitant de l'expérience des « pros ». L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter.

Sortie à Lorient (en collaboration avec la commune de Mellac), match de foot, de basket, composition musicale assistée par ordinateur, atelier de personnalisation de vêtements, création de porte-clés, atelier cuisine, sortie au bowling de Mellac... Les animations ont été nombreuses et variées au cours des dernières vacances.

Malgré un courrier adressé personnellement

aux jeunes de 14-17 ans leur présentant le planning des animations, ils ont été trop peu à s'inscrire.



Rappel des permanences de Madi :

**Le mardi** : de 17 h à 19 h, pour les 14/17 ans à la salle des associations

**Le mercredi** : de 13 h 30 à 16 h, pour les 11/13 ans à la cybercommune de 16 h à 19 h, pour les 14/17 ans à la salle des associations

**Le Vendredi** : de 17 h à 19 h, pour les 14/17 ans à la salle des associations

**Le samedi** : de 9 h à 12 h, pour les 11/13 ans à la salle des associations de 14 h à 16 h, pour les 11/13 ans à la cybercommune de 16 h à 19 h, pour les 14/17 ans à la salle des associations

### Noël fêté avec les anciens à Bois Joly et à la MAPA



Comme tous les ans, les membres du CCAS ont partagé avec les anciens de la commune, aujourd'hui en maison de retraite, le goûter de Noël.

A Bois Joly (photo ci-dessus), M. Quéré nous a fait partager sa passion pour le vélo et les coureurs, surtout Poulidor... Il est en effet incollable sur tout ce qui a rapport à la « petite reine ».

## Bibliothèque



Les bénévoles de la bibliothèque : Nicole Boursier, Danielle Dahringer, Huguette Février, Michèle Gloanec, Annick Lafosse, Isabelle Lecorgne et Henri Dahringer (absent sur la photo).

Un nouveau logiciel permet désormais de mettre les bibliothèques de la Cocopaq en réseau : les lecteurs pourront rechercher un livre sur l'ensemble du territoire communautaire. Et les adhérents pourront bientôt réserver des livres depuis leur domicile par internet.

Les bénévoles ont été bien entendu formés à l'utilisation de ce nouveau logiciel. Il faut noter que la bibliothèque est restée ouverte tout le temps de l'installation et de la formation grâce à la mobilisation et à l'important travail mené par ce groupe de bénévoles. Nous les en remercions.

Jours et heures d'ouverture : mardi, de 16h30 à 17h30 ; mercredi, de 16h30 à 18h ; vendredi, de 16h30 à 17h30 ; samedi, de 16h30 à 18h  
Pendant les vacances scolaires : mercredi, de 16h30 à 18h  
Adhésion annuelle : 10 €

## Cadre de vie et sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 17 janvier au 16 avril une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontés au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle l'accréditant prendra contact. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Plan de la commune et des chemins de randonnée

Le plan de la commune vient d'être actualisé et réédité, avec en plus, au verso, les cinq circuits de randonnée pédestre et les circuits VTT. Ce plan est disponible en mairie.

## État Civil

### Naissances

3 novembre	Eneour VALY
29 novembre	Maëlys LE GAL - LANDURIN
9 décembre	Nolann DAVID
12 décembre	Julia MOULLEC
14 décembre	Inès BLAIS
1 <sup>er</sup> janvier	Elynn CARDUNER
5 janvier	Raphaël LE GOFF
7 janvier	Elyn LE LANN

### Décès

14 novembre	Joseph STEPHAN
1 <sup>er</sup> décembre	Yves STRUGEON
23 décembre	André LAUWERS
25 décembre	Daniel LE BELLEC
30 décembre	Roger LE GUILY

## Les expositions (hiver 2011)

Tout au long de l'année, la salle de la mairie accueille des expositions d'artistes de la région.



Janvier : **Robert Donas et Anik Lecomte-Harscoët**

Février :  
**Ariette Le Brun**

Mars :  
**André Mahé**



sculptures

## Agenda des manifestations

### Janvier

Judi 13	AG (14h)	Anciens combattants
Vendredi 14	Galette des rois...	Comité de jumelage
Samedi 15	Galette des rois...	Assist. maternelles
Samedi 15	Galette des rois...	VST
Judi 20	Contes	Taol Kurun
Samedi 22	Galette des rois...	Pétanque
Dimanche 23	Casse croûte	AST
Samedi 29	Galette des rois...	Equilibre
Dimanche 30	Salle des asso	AST

### Février

Samedi 5	Repas	Judo
Dimanche 20	Crêpes	Comité de jumelage
Samedi 26	Repas mi-saison	AST

### Mars

Samedi 19	Repas	Amicale laïque
Dimanche 20	Salle des asso	AST
Dimanche 20	Brevet 300 km	VST
Dimanche 20	Concert	Retina (16h)

## 3 gestes pour sauver une vie : une formation à l'utilisation d'un défibrillateur

Cet été, une femme victime d'une crise cardiaque dans un grand magasin de la région a été sauvée par deux employés formés à l'utilisation du défibrillateur... Parce que ce que l'arrêt cardiaque n'est pas une fatalité, la municipalité propose, en partenariat avec les sapeurs pompiers, une formation autour du défibrillateur, ouverte à tous les Trémévénos.

Les premières dates retenues pour cette formation, de 2 heures, sont le mardi 18 janvier, de 20h à 22h, le samedi 29 janvier, de 9h30 à 11h30, le samedi 12 février, de 9h30 à 11h30, et le vendredi 18 février, de 20h à 22h. Inscription en mairie.

Mairie, place de l'église, 29300 Tréméven

Tél. 02 98 96 08 02 - Fax 02 98 39 02 71

E.mail : [mairie.tremeven@wanadoo.fr](mailto:mairie.tremeven@wanadoo.fr)

Site internet : [www.tremeven.net](http://www.tremeven.net)

Directeur de publication : Roger Colas - Coordinatrice : Françoise Perron  
Conception et réalisation : Patrick Tanguy, Quimperlé (06 71 26 73 19)  
Imprimé à 1 000 exemplaires par Imprimerie Nouvelle, Quimperlé